

Réf: Dossier N° : 24457

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CLEAN-PRO » en abrégé «CP »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX SIDECEI VILLA 241,
08 BP 1140 ABIDJAN 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 12 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CLEAN-PRO » en abrégé «CP ».

Objet: Nettoyage des voiries et gestion des déchets ; Elevage ; Entretien et nettoyage de locaux ; Entretien d'espaces verts ; Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX SIDECEI VILLA 241, 08 BP 1140 ABIDJAN 08

GERANT: Monsieur IPOTE DJEATE ALEXIS AUBERT.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13030 du 12/05/2016 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10187 du 12/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

